RAPPORT D'ACTIVITÉS 2017

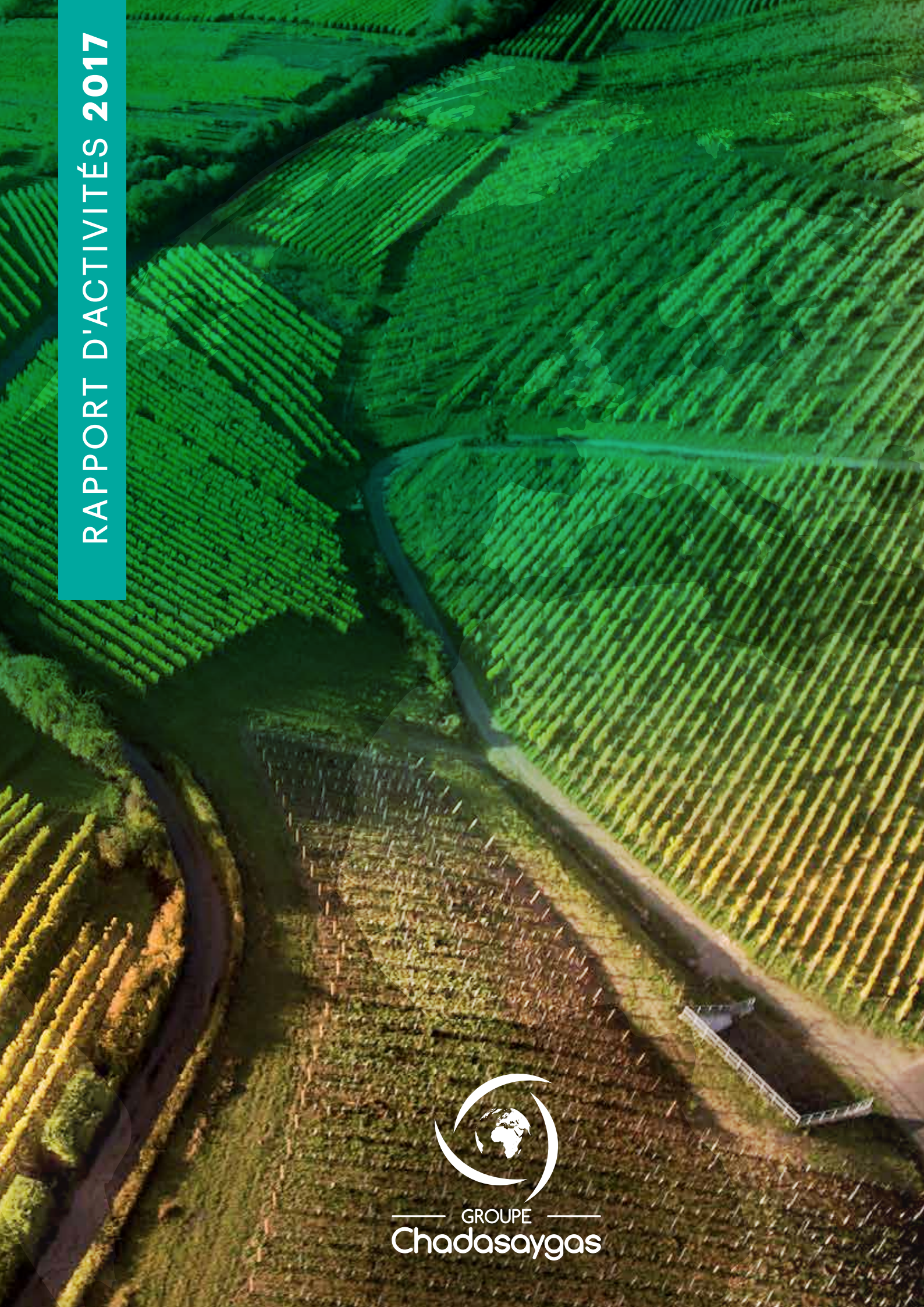

GROUPE
Chadasaygas

Conception : Groupe Chadasaygas
Rédaction: Cécile Jouanel
Création graphique et réalisation : Studio Biskot & Bergamote
Impression : Colorteam
Crédits photos : Chadasaygas, La Montagne Centre-France,
Le Monde, Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, CCI du Cantal,
Jodie Way, iStock, Shutterstock

IMPRIM'VERT®

ÉDITO

Et si la méthanisation apparaissait comme une solution « magique », une précieuse alchimie d'avenir pour les territoires. En créant de la valeur à partir de la ressource locale, elle offre aux acteurs de l'écosystème les moyens d'en retirer directement les bénéfices. Développement durable et économie circulaire, la stratégie de Chadasaygas fait battre le cœur du monde rural d'une nouvelle espérance : contribuer à son autonomie énergétique et assurer la mobilité de demain.

Avec une première unité en fonctionnement, une autre en construction et plusieurs projets en cours d'élaboration, notre groupe se démarque par son innovation industrielle tournée vers ceux qui lui en fournissent la matière première : les agriculteurs. Les représentants de la filière agricole reconnaissent dans ce rapport l'intérêt de notre démarche au plan sanitaire, environnemental et sociétal.

Nos actionnaires le savent. Les gains attendus ne sont pas que financiers. Ils tendent aussi à préserver le capital naturel de la planète, dont nous sommes tous les emprunteurs, pour les générations à venir. En rappelant en ouverture de ces pages les raisons de leur soutien à Chadasaygas, ils soulignent la cohérence des choix de la gouvernance et la sincérité de notre engagement aux côtés de celles et ceux qui cherchent à valoriser leur territoire.

Un point de vue partagé par nos partenaires qui expriment eux aussi leur satisfaction de nous accompagner sur le chemin du succès, renforçant notre équipe dans sa conviction que le potentiel énergétique des départements ayant su préserver leur environnement devrait leur permettre d'avancer en tête !

Olivier BOUTTES, *Président*

SOMMAIRE

3 - Édito

5 - L'invité de l'année

6 - Rétrospective

8 - Gouvernance

11 - Le Cantal à l'ère 2.0 de l'énergie

12 - Jean-Marc Lhéritier - Actionnaire

13 - Aurélien Perrin - Actionnaire

16 - Chantier SBZ 1

18 - Guillaume Louvradoux - Agriculteur

19 - Coopérative laitière de Saint-Bonnet-de-Salers

20 - Chantier SBZ 2

22 - Point projet

23 - Lionel Gay - Maire de Besse-et-Saint-Anastaise

24 - Point projet

25 - Olivier Voisin - Groupe Altitude

28 - Cécile Thébault - SOFIMAC Partners

30 - Stéphane Servantie - Michelin Développement

32 - Jérôme d'Assigny - ADEME

34 - Enjeux et perspectives

36 - Revue de presse

37 - Les mots de la fin

38 - Contacts

PHILIPPE MATIÈRE,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DE MATIÈRE

La rencontre avec Olivier Bouttes m'a immédiatement persuadé que le secteur d'activité sur lequel son groupe avançait était très intéressant pour l'entreprise Matière. Sur le principe du gagnant-gagnant, notre accord, signé en 2016, nous a permis de mettre au point un système modulaire et répétitif, capable de réaliser des unités de méthanisation au meilleur coût.

Nous sommes deux entrepreneurs attachés au même territoire et aux mêmes valeurs, à savoir la fidélité aux engagements donnés, le sens du travail bien fait et conjoint de nos équipes.

Avec nous, le président de Chadasaygas est assuré d'avoir à ses côtés un partenaire qui le suivra où qu'il aille et l'aidera en lui fournissant services et compétitivité. En retour, nous savons que la bonne idée qu'il est en train de développer nous vaudra plusieurs installations à construire. Nous avons établi un partenariat « pour le bien des deux parties » et celui-ci dépasse largement le terme juridique.

Maintenant, nous avons pris la décision collective d'aller plus loin ensemble dans notre démarche normale d'entrepreneurs, ouverte à l'innovation, qui consiste à faire fonctionner des idées entre elles, et soucieuse de répondre aux besoins du marché. Ce nouveau marché qui nous appelle est celui de l'hydrogène carburant. Le projet H2 Cantal nous offre ainsi l'opportunité de lancer une filière technologique qui se développera au départ de notre région, en valorisant efficacement le méthane sorti du process mis au point par Méthajoule et des cuves conçues par Matière. Les acteurs locaux sont déjà sensibilisés aux bienfaits pour l'environnement et aux retombées économiques d'une telle énergie non carbonée. Il faut néanmoins leur donner les moyens et le temps de s'équiper, tout en sensibilisant l'ensemble de l'écosystème.

C'est donc une vraie aventure qui commence et comme toutes les aventures, ce n'est pas une histoire courte. ■

Matière est une entreprise familiale créée en 1932 par Louis Matière et actuellement dirigée par Marcel et Philippe Matière. Basée à Arpajon-sur-Cère, dans le Cantal, elle œuvre dans les activités de terrassement, dans les ouvrages en béton et la fabrication de ponts métalliques dont elle est un des leaders français. Son savoir-faire est reconnu sur le marché international.

RÉTRO-SPECTIVE

1

2

3

4

4 octobre 2016 [Partenariat]
Signature du partenariat entre Méthajoule et l'entreprise Matière, spécialisée dans la construction d'ouvrages, pour bâtir une véritable filière industrielle autour de la méthanisation.

21 octobre 2016 [Bureaux]
Conférence de presse annonçant l'installation à Châtel-Guyon des futurs bureaux du groupe Chadasaygas, dans le premier bâtiment tertiaire certifié à énergie positive en Auvergne. *(vue 1)*

15 décembre 2016 [Trophées]
La première édition des Trophées de l'éco, organisée par le *Journal de l'éco*, récompense Chadasaygas, lauréat Entreprise innovante. La remise des prix a lieu à l'Aventure Michelin.

17 janvier 2017 [Information]
La salle du Rexy accueille une journée de sensibilisation qui permet aux sociétés Electerre et Fonroche de présenter au grand public leur ambitieux projet de géothermie, implanté au sein du parc européen d'entreprises de Riom.

1er mars 2017 [Chantier]
Réception du moteur de cogénération de l'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers par les dirigeants de Méthajoule et de Salers Biogaz, aux côtés des équipes opérationnelles. *(vue 2)*

22 mars 2017 [Transmission]
Dans le cadre de la 7e édition de la Semaine de l'industrie, placée sous le signe de l'écologie, une visite de l'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers regroupe une cinquantaine de personnes dont 22 élèves de BTS de Mauriac. Elle est suivie d'une table ronde sur la valorisation industrielle des ressources naturelles du Cantal.

17 mai 2017 [Visite]
Les élus de la communauté de communes Riom Limagne et Volcans visitent le site de Saint-Bonnet-de-Salers lors d'une journée très instructive sur les perspectives de déploiement d'unités de ce type sur leur territoire.

13 juin 2017 [Tournage]
À l'occasion du lancement de la 5e saison de '' Vues d'Auvergne '', témoignage d'Olivier Bouttes, lors d'une soirée événement dédiée à la transmission, au château de Parentignat.

Été 2017 [Chantier]
Démarrage du terrassement de l'unité de méthanisation de la zone d'activités des 4 Routes (SBZ 2 - Cantal).

Été 2017 [Visite]
Plusieurs visites se succèdent cet été à Saint-Bonnet-de-Salers, dont celles d'élus et agriculteurs de la communauté de communes Ambert Livradois Forez et d'une vingtaine d'exploitants agricoles partenaires des projets SBZ 1 et SBZ 2. *(vue 3)*

19 septembre 2017 [Information]
Une journée technique sur le thème de la méthanisation territoriale, organisée par Bois Énergie 15 et Méthanisation réunit plus d'une centaine de personnes, lors d'une matinée riche en échanges à Saint-Bonnet-de-Salers et d'une visite de l'unité.

30 septembre 2017 [Inauguration]
L'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers est inaugurée par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires. *(vue 4)*

Énergie et mobilité

LE DÉVELOPPEMENT DE CHADASAYGAS S'INTENSIFIE !

Une première unité de méthanisation opérationnelle à Saint-Bonnet-de-Salers depuis avril 2017, une deuxième en construction à quelques kilomètres et d'autres qui sortiront de terre dans un futur proche, Chadasaygas est dans une phase intensive de développement ayant des répercussions sur l'organisation du groupe. L'équipe de Méthajoule s'est ainsi structurée en trois départements distincts pour aborder l'avenir sereinement et permettre à son président, Olivier Bouttes, d'imaginer la mobilité de demain. Avec toujours la même motivation : créer de la valeur au service des territoires !

Un rayon de soleil éclaire ce matin-là le visage confiant d'Olivier Bouttes, évoquant depuis son bureau de Riom l'avenir de Chadasaygas, groupe qu'il préside, depuis plus de six ans, avec une belle énergie communicative et un sens des responsabilités remarquable. Six années à se battre pour convaincre ses différents interlocuteurs de la pertinence de lancer de nouveaux systèmes énergétiques territoriaux, au cœur d'un monde rural revalorisé, ayant une belle carte à jouer quant à l'avenir de la mobilité. « Aujourd'hui, nous pouvons être fiers du chemin parcouru puisque le concept de nos unités de méthanisation a été validé par la mise en route et la qualité du fonctionnement du premier site de Saint-Bonnet-de-Salers. D'autres vont suivre sur le territoire du Pays de Salers, le deuxième étant déjà en construction à Sainte-Eulalie. » Depuis l'été, les visites s'enchaînent, en effet, dans cette petite commune du Cantal, à valeur d'exemple pour bon nombre de décideurs locaux et d'exploitants agricoles. Lors de l'inauguration officielle du 30 septembre dernier, tous ont pu ainsi mesurer l'efficacité et les atouts d'un tel équipement industriel, respectueux d'un environnement naturel préservé.

Une stratégie efficace

« Ce premier succès nous permet d'envisager l'avenir avec optimisme et d'entrer dans une phase intensive de développement, grâce à une équipe structurée. » Ainsi, trois départements distincts ont récemment vu le jour, au sein de Méthajoule. Ils concernent le développement, la construction-maintenance et l'exploitation. « Même si la transversalité des compétences existe toujours, nous avons cherché à faciliter l'identification des interlocuteurs auprès de nos clients. » La définition de la stratégie générale et l'ensemble des fonctions supports telles que l'ingénierie financière, la communication, les aspects juridiques et administratifs restent toujours assurés par la holding Chadasaygas, dans laquelle Gravitation et EnerFinance sont actionnaires.

« Pour que notre développement soit économiquement viable, nous maîtrisons les tenants et aboutissants de nos projets, de la conception à la maintenance des unités, tout en disposant d'une ingénierie financière qui nous donne un pouvoir de décision au niveau de l'actionnariat. De cette manière, nous nous assurons que le plan de charges de création de valeurs est correctement respecté dans le temps et ne fragilise pas notre structure. Un modèle économique pertinent consistant à investir, construire puis réinvestir avec les gains dégagés. Notre chiffre d'affaires augmente ainsi rapidement tandis que nous nous créons des actifs industriels sur le long terme. » La concrétisation dans le domaine de la méthanisation s'accompagne d'une consolidation du secteur de la géothermie avec l'arrivée de nouveaux partenaires au sein d'Electerre.

" LES DÉCHETS DES UNS REPRÉSENTENT LA RESSOURCE DES AUTRES. "

« Ils vont nous permettre de renforcer les capacités financières de la société et de mener à termes les ambitieux projets initiés ces dernières années. »

Penser la mobilité de demain...

L'accent est donc mis sur le pôle méthanisation dont l'envergure ne cesse d'augmenter et qui favorise l'émergence de nouveaux métiers, capables de fédérer les énergies humaines émanant des agriculteurs, des élus et des habitants. Ils représentent aussi des débouchés extraordinaires pour tous les ingénieurs agronomes qui vont déterminer par leur expertise le type de production réalisable sur les territoires. » Nos équipes œuvrent quotidiennement pour faire travailler intelligemment le monde industriel avec le monde agricole. Elles accompagnent l'évolution des exploitations pour qu'elles intègrent progressivement dans leur process de fonctionnement l'étape de la valorisation énergétique. « Des projets intrinsèquement liés à l'écosystème local, fidèles à l'idée première d'Olivier Bouttes de créer de la valeur, profitant, en premier lieu, au développement durable des territoires. » Le secteur de la méthanisation va nous donner l'opportunité de concrétiser notre vision de production d'énergies vertes, à savoir de l'électricité, du gaz, du bioGNV et dans un avenir proche de l'hydrogène (lire par ailleurs), puisque ce sont ces deux carburants qui seront le moteur de la mobilité du 21e siècle, dans les territoires extra-urbains. » Le premier site de ravitaillement en bioGNV sera opérationnel dans le courant du premier semestre 2018. Il alimentera les camions de collecte d'ordures ménagères de la communauté de communes du Pays de Salers. « Ce sera l'un des premiers en France à passer de la cogénération à la trigénération en produisant à la fois de l'électricité, de l'énergie thermique et du carburant pour les camions. »

...en valorisant la gestion des déchets d'aujourd'hui

En se donnant les moyens d'axer sa production sur l'énergie et la mobilité, Chadasaygas vise très clairement l'économie circulaire et le secteur du transport. « Finalement les déchets des uns représentent la ressource des autres. L'enjeu pour les années à venir est donc de parvenir à inverser le modèle économique de la gestion des déchets, en favorisant la création d'entreprises qui, au lieu de chercher à les effacer, les valoriseront dans un circuit de transformation le plus court possible. » L'erreur à éviter étant de les transporter sur un grand nombre de kilomètres au lieu de les utiliser sur place pour la fabrication de biogaz, par exemple. L'expansion de la holding s'inscrit dans une logique d'industrie de transformation dont les matières premières seraient au service de l'efficacité énergétique à l'échelle locale. « Tout en étant en mesure de créer un gisement d'emplois relativement important. »

Démontrant depuis ses débuts une belle cohérence dans sa stratégie d'innovation, Chadasaygas est la preuve qu'un projet industriel en circuit court est aussi pertinent que celui basé sur l'utilisation d'énergies fossiles. Avec la construction d'unités économiquement viables, à visée sociale et environnementale, le groupe décline d'une manière lumineuse et chaleureuse les trois piliers du développement durable. ■

LE CANTAL À L'ÈRE 2.0 DE L'ÉNERGIE

L'idée de s'associer à l'entreprise cantalienne Matière afin de produire de l'hydrogène, « molécule énergétique de demain pour la mobilité » est née du partenariat industriel signé au moment de la construction de l'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers. Elle participe de la même envie d'apporter au territoire du Cantal des retombées économiques et un dynamisme en termes d'image particulièrement importants. « Le projet est bâti sur un modèle relativement simple. À partir de deux sites de taille comparable à celui de Saint-Bonnet, une partie du biogaz produira de l'électricité tandis qu'une autre sera transformée sur place en hydrogène, pour alimenter une centaine de véhicules légers capables de parcourir une centaine de kilomètres par jour. »

Parallèlement à l'appel à projets européen « Territoires hydrogène », de grands acteurs économiques de la région Auvergne-Rhône-Alpes et un certain nombre de collectivités locales commencent à s'emparer du sujet : « soit pour des raisons environnementales, soit parce que la ressource est naturellement présente en quantité suffisante. Dans les deux cas, c'est la notion d'équilibre et de cohésion des territoires qui est en jeu. » Et un juste retour des choses pour ces départements ruraux ayant réussi à préserver leur environnement, véritable force dans cette nouvelle économie énergétique 2.0... ■

CHADASAYGAS, SUR LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE

Jean-Marc Lhéritier

Jean-Marc Lhéritier est président-directeur général des Transports Lhéritier, entreprise familiale implantée depuis trois générations dans le Cantal, dédiée essentiellement au transport routier de marchandises. Ayant récemment succédé à Patrick Mercadé, il préside le conseil de surveillance de Chadasaygas, qui garantit dans le temps, la stabilité de la gouvernance du groupe.

Actionnaire historique du groupe et nouveau président du conseil de surveillance de Chadasaygas, Jean-Marc Lhéritier, PDG des Transports du même nom, reste convaincu de la pertinence des valeurs portées par ces projets énergétiques territoriaux d'un genre nouveau, tout en soulignant l'impact sur l'avenir de la production de bioGNV.

Un souffle nouveau

« J'ai eu vent de la genèse du projet d'Olivier Bouttes par l'intermédiaire du club cantalien de l'APM (association pour le management). J'ai tout de suite été séduit par son idée de vouloir canaliser les ressources de notre territoire dans le but de les transformer en énergie. Au moment de la constitution de la société, nous avons donc décidé, avec mon épouse, d'entrer dans l'actionnariat pour l'aider à concrétiser cette vision industrielle innovante et créatrice de richesses au plan local. Nous ne le regrettons pas au regard des premiers résultats en méthanisation. »

L'esprit entrepreneurial, moteur de l'innovation

« L'émergence de cette nouvelle filière énergétique est portée par un président et deux vice-présidents qui sont avant tout des entrepreneurs. Leur expérience et leur bonne connaissance du secteur se ressentent dans la manière de gouverner et structurer le groupe. Ils ont su s'entourer de partenaires efficaces, rassurant les actionnaires qui ont accepté de remettre « la main à la poche » quand le besoin de recapitalisation était nécessaire et qui ont aujourd'hui la satisfaction de constater que le premier méthaniseur en fonctionnement est une réussite. Opérationnel et très remarqué, il est un levier de croissance qui va permettre d'accélérer le processus. »

Dans l'air du temps

« L'ancrage territorial, la préservation environnementale, l'économie circulaire sont autant de valeurs mises en avant depuis les débuts de Chadasaygas et qui trouvent un écho favorable au plan politique actuel. Depuis la COP 21, le gouvernement a annoncé clairement la couleur en matière de transition énergétique. La valorisation du méthane est vraiment dans l'air du temps. Le contexte n'a donc jamais été aussi propice à l'essor de la production de biogaz en circuit court, ce qui va d'ailleurs obliger mon entreprise à s'équiper, dans un avenir proche, de véhicules roulant non plus au diesel mais à ce nouveau carburant produit localement. Un changement d'échelle qui pourrait profiter également à l'agglomération d'Aurillac pour ses transports en commun et ses bennes à ordures ménagères. »

Des éclaircies pour l'avenir

« L'objectif est de capitaliser sur ce savoir-faire industriel qui se concrétise, en déployant d'autres unités de méthanisation grâce aux partenaires financiers et à l'investissement d'acteurs locaux (agriculteurs, collectivités territoriales), parties prenantes du maillage territorial. L'image du site de Saint-Bonnet-de-Salers est très bonne et elle devrait séduire d'autres communautés de communes françaises, soucieuses de leur environnement. Le Cantal n'est pas le seul bastion rural de notre pays ! » ■

“ UN BEAU PROJET AUQUEL JE CROIS ! “

Séduit par l'idée dès sa genèse, Aurélien Perrin est devenu actionnaire de Chadasaygas pour participer à une aventure industrielle et humaine, valorisant un cercle vertueux de développement. Une décision motivée par la volonté de servir l'intérêt de territoires régionaux, dotés de formidables ressources naturelles.

Une réflexion à long terme et une belle aventure humaine

« Tout est parti d'une réflexion menée il y a une quinzaine d'années, pour le compte du conseil régional d'Auvergne, sur la vision de notre territoire en 2050. C'est à cette occasion que j'ai rencontré Olivier Bouttes et que nous avons sympathisé. Nous avons ensuite été amenés à travailler ensemble sur l'avenir de l'eau dans notre région. Après m'avoir fait part de son intérêt pour la géothermie, il m'a naturellement proposé d'embarquer pour cette belle aventure humaine et industrielle qu'est Chadasaygas. »

> " LES PREMIERS ACTIONNAIRES ONT D'ABORD CRU À L'IDÉE AVANT DE CHERCHER À EN TIRER DES DIVIDENDES. "

L'énergie commune de porter une idée

« Dès le départ, le projet s'est distingué par une envie commune et partagée de contribuer à la valorisation territoriale par du développement humain, économique et durable. Échanges, connaissances et réseaux ont fédéré un certain nombre de personnes attachées à leur région et à des valeurs déclinées par Chadasaygas. La spéculation n'a pas été le moteur de mon investissement. Je suis devenu actionnaire pour soutenir une belle idée, pouvant paraître, à ses débuts, un peu utopique à certains. Ce beau projet auquel je crois repose sur un cercle vertueux que je défends : exploiter la ressource en circuit court, en la développant et en la consommant sur place, au profit des acteurs locaux et qui devrait permettre de créer des emplois non délocalisables ! »

Sincérité, sens et cohérence

« Si aujourd'hui le cercle initial d'actionnaires s'est agrandi, il se dégage toujours une vraie sincérité de leur part ainsi que des dirigeants qui ont réussi à garder, durant ces premières années, le même objectif industriel : apporter un enrichissement, au sens noble du terme, à nos territoires, en mettant en œuvre un écosystème fonctionnant pour le bien de tous. C'est parce que la réflexion initiale était pertinente, qu'ils ont réussi à réorienter le développement de la société vers la méthanisation et à rester cohérents avec leur ambition de départ. »

Échanger avec la gérance

« La plupart des actionnaires ont une activité professionnelle et des métiers n'ayant rien à voir avec Chadasaygas. Le conseil de surveillance nous permet donc d'échanger avec la gérance, de comprendre le fonctionnement du groupe et d'avoir une visibilité d'ensemble des projets qui entrent maintenant dans une phase d'accélération. Cette communication et ce partage d'informations sont, à mon avis, un plus dans la manière d'exercer la gouvernance. » ■

Aurélien Perrin

Actionnaire de la première heure et membre du conseil de surveillance, Aurélien Perrin partage avec Olivier Bouttes la même vision du développement territorial et un attachement profond pour une région qu'il n'a cessé de promouvoir, tout au long de sa carrière professionnelle.

Matière

" NOUS SOMMES DEVANT UN ÉQUIPEMENT QUI A VOCATION À SE DÉVELOPPER SUR LE TERRITOIRE NATIONAL. "

Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires lors de l'inauguration de l'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers

CHANTIER SBZ1

PREMIER SITE DE MÉTHANISATION

UNE UNITÉ REMARQUABLE ET REMARQUÉE

Implantée à l'entrée du bourg de Saint-Bonnet-de-Salers, à côté de la coopérative laitière, l'unité de méthanisation est parfaitement intégrée à son environnement. Inaugurée le 30 septembre 2017 par Jacques Mézard, ministre de la Cohésion des Territoires, elle offre aux élus et aux exploitants agricoles qui viennent la visiter une vision concrète d'une technologie innovante, valorisant de manière très convaincante la ressource locale.

Depuis l'été, les visites se succèdent sur le site de la première unité de méthanisation de la communauté de communes du Pays de Salers. Après dix-huit mois de travaux ayant bravé cquelques aléas climatiques et seulement quatre années écoulées entre la première esquisse du projet et sa mise en exploitation, le résultat est remarquable et largement remarqué. Les délais et l'enveloppe financière ont été respectés. Les matériaux répondent aux exigences architecturales et paysagères du territoire. Près de 80% des investissements ont bénéficié à des entreprises locales. Le partenariat d'innovation industrielle, signé avec l'entreprise Matière, est un bel exemple de la volonté du groupe de s'appuyer sur la compétence de fournisseurs issus de la filière régionale. Il s'est concrétisé par la mise au point de modules béton fabriqués à Arpajon-sur-Cère qui seront dupliqués sur les prochaines unités. Ce choix de qualité des infrastructures devrait donc s'avérer payant pour le suivi technique de l'unité, dont le contrat de maintenance revient à Méthajoule.

Des infrastructures à la production : un impératif de qualité

Dès leur arrivée, les visiteurs sont donc généralement agréablement surpris par l'architecture du bâtiment, son apparence extérieure en bardage bois et l'absence de mauvaises odeurs. En effet, comme ils le découvrent à l'intérieur, la méthanisation en voie sèche se fait de manière totalement hermétique. Les intrants sont stockés dans un bâtiment clos et couvert. Ils sont composés à 75% d'effluents d'élevage complétés par des déchets verts et des résidus de paille déclassée. Le fumier n'est pas agité et il n'est pas stocké à l'air libre. Quant au digestat, il est complètement désodorisé. Pour assurer le suivi du fonctionnement de l'unité, deux emplois ont été créés. Ces salariés ont, notamment, en charge la logistique. Ce sont eux qui collectent la matière sur les exploitations, selon un planning établi avec les onze agriculteurs partenaires, engagés par contrat sur un tonnage à fournir. La matière est acheminée en début de semaine dans les digesteurs, composés de 4 tunnels de fermentation en béton, munis de portes étanches. Le processus de digestion durant en moyenne 28 jours, chaque semaine un digesteur est vidé, nettoyé puis à nouveau rempli par une nouvelle ration calculée par les bureaux de Méthajoule d'après le plan d'approvisionnement sur une année complète. Les jus de fermentation produits au cours du processus sont collectés et dirigés vers la cuve à percolât. Le digestat est ensuite directement livré sur la parcelle à épandre sachant que sa restitution se fait en fonction du tonnage de matière amené à l'unité.

À la découverte de l'unité de Saint-Bonnet-de-Salers, élus de communautés de communes et agriculteurs se projettent facilement et semblent tous impressionnés par cette belle démonstration technique qui ne demande qu'à « fertiliser » d'autres territoires... ■

‘‘ ACCOMPAGNER LES PRATIQUES SANITAIRES DES AGRICULTEURS ’’

Guillaume Louvradoux / Éleveur à Fontanges

Guillaume Louvradoux est un des onze agriculteurs ayant contractualisé avec Salers Biogaz sur l'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers. Pour l'éleveur de Fontanges, les avantages sont très incitatifs.

Quels sont les termes de votre contractualisation avec Salers Biogaz ?
« Mon exploitation a une superficie de 145 hectares et j'élève 125 vaches allaitantes plus les génisses qui passent l'hiver dans une stabulation paillée, située à Fontanges. Je me suis engagé par contrat avec Salers Biogaz à fournir une quantité d'effluents entre 600 et 800 tonnes moyennant une rémunération fixée à la tonne. Au moment de la contractualisation, j'ai fourni un relevé parcellaire de mes champs pour évaluer les distances à parcourir pour la restitution du digestat. Certains de mes prés ayant un accès difficile, je leur ai laissé la liberté de choisir des parcelles proches des routes et relativement commodes pour décharger la matière. »

Comment se déroulent les collectes de fumier et la restitution du digestat ?
« La veille de la collecte, afin de gagner du temps, le camion de Salers Biogaz m'amène une benne devant les portes de l'endroit où je cure. Le lendemain, il la récupère chargée et m'en dépose une autre vide. Généralement, nous arrivons à charger en une journée un minimum de 150 tonnes, ce qui remplit quasiment un caisson du méthaniseur. Mon bâtiment de Fontanges est situé à presque 10 km de l'unité de Saint-Bonnet-de-Salers, une distance qui freine un peu le rythme des rotations. En revanche, pour la restitution du digestat, 28 jours plus tard, une grosse partie de mon parcellaire, constitué d'un îlot de 70 hectares, se trouve à 500 mètres du site. La moyenne entre l'aller et le retour de la matière est donc d'environ 5 km, ce qui est tout à fait correct. »

Le mélange des fumiers était-il une crainte pour vous ?
« Au départ oui et lors du premier gros curage, en mai dernier, j'ai rempli trois caissons complets, à trois semaines d'intervalle, pour être sûr de récupérer mon fumier. Si le fait de mélanger les effluents fait toujours un peu peur, en réalité cela nous pousse à être « clean » d'un point de vue sanitaire. Ce qui était une crainte s'avère un avantage, puisque en nous finançant les analyses de paratuberculose bovine, agent pathogène pouvant avoir le plus d'incidence sur nos cheptels, Salers Biogaz nous incite à faire des dépistages précoces bénéfiques pour notre filière. »

Que diriez-vous pour convaincre les agriculteurs des bienfaits de la méthanisation ?
« Je ne vois que des avantages à faire fructifier une matière facile à produire et profitable pour notre secteur agricole. La méthanisation permet de valoriser financièrement le fumier suivant ses capacités méthanogènes. Transformé en digestat, il nous est directement livré sur nos parcelles à épandre, nous évitant ainsi un travail de manutention, tandis que nous profitons d'analyses sanitaires un peu plus poussées sur notre cheptel et que nous contribuons à produire de l'énergie et donc de la valeur ajoutée sur notre territoire. Tout est bénéfique ! » ■

LA MÉTHANISATION, DE RÉELS ATOUTS ÉCONOMIQUES

Daniel Fruquière / Coopérative laitière de Saint-Bonnet-de-Salers

Dans un esprit d'indépendance énergétique et revitalisation de la production agricole, la coopérative laitière de Saint-Bonnet-de-Salers et Méthajoule ouvrent la voie d'un nouveau dynamisme économique.

L'histoire de cette coopérative laitière illustre bien le combat mené au cœur des territoires pour maintenir une filière agricole et garantir des produits de qualité. Mise en service en 1956 par la volonté de cinq associés, elle regroupe au plus fort de son activité, dans les années 1980-1990, quatre-vingt producteurs. Après s'être associée au groupe 3A en 2000, elle reprend son indépendance, onze ans plus tard, pour éviter une fermeture du site. « Sans l'aide de la communauté de communes du Pays de Salers, nous n'y serions pas parvenus », explique Daniel Fruquière, son président depuis 2006. « En nous proposant de monter un atelier relais, nous avons réussi à maintenir notre activité. Elle nous a racheté l'ancien bâtiment devenu trop vétuste et du terrain attenant pour en construire un aux normes, en fonctionnement depuis 2015, avec un magasin très apprécié des touristes. Aujourd'hui, notre structure compte 60 producteurs et 20 salariés. » En phase avec les valeurs du groupe Chadasaygas, cette volonté partagée des élus et des coopérateurs a permis de sauver des exploitations qui, sinon, auraient peut-être disparues.

Revitaliser la filière agricole et les territoires

C'est dans ce contexte que le projet d'unité de méthanisation voit le jour. « Je me suis dit qu'en France on avait pris beaucoup de retard par rapport à d'autres pays comme l'Allemagne et qu'il fallait donc agir pour valoriser nos effluents d'élevage. Rentable, ce type de site est adapté à la taille de nos territoires et apporte de l'autonomie énergétique aux communes. L'idée est d'arriver à construire un maillage de méthaniseurs qui serait bénéfique pour l'agriculture et l'économie locale. » Plus proche utilisatrice de l'unité de Saint-Bonnet-de-Salers, la coopérative laitière en tire du froid pour alimenter le système de climatisation de ses caves d'affinage. « Les spécialistes de Méthajoule ont toujours été à notre écoute et l'équipe s'adapte encore à nos besoins. La société garantit une logistique parfaite, je ne peux que souligner son professionnalisme. » ■

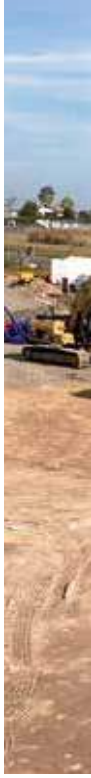

DEUXIÈME UNITÉ DE MÉTHANISATION

ZONE D'ACTIVITÉS DES QUATRE ROUTES DE SALERS

Bénéficiant du précieux retour d'expérience du premier site en exploitation à quelques kilomètres de là, la deuxième unité de méthanisation est en train de sortir de la terre du Pays de Salers. Sur la zone d'activités intercommunale des Quatre Routes, avec une vue imprenable sur le prestigieux massif cantalien, l'énergie thermique produite sera valorisée par un réseau de chaleur économiquement incitatif pour l'implantation de nouvelles entreprises.

Avec les monts du Cantal qui se détachent à l'horizon, la zone d'activités des Quatre Routes de Salers s'inscrit dans un cadre magnifique. Pour se donner les moyens de préserver cette richesse naturelle dans son développement économique, la communauté de communes l'a conçue dans une démarche haute qualité environnementale (HQE). Son règlement impose donc aux entreprises souhaitant s'implanter un certain nombre de mesures architecturales et paysagères que la construction de la deuxième unité de méthanisation du Pays de Salers respecte d'autant plus facilement, qu'elle tire avantage des enseignements de l'implantation et de la mise en œuvre du premier site de Saint-Bonnet-de-Salers, situé à quelques kilomètres de là.

Renforcer le développement économique local

Dès 2013, l'étude menée par Méthajoule pour le compte de la communauté de communes retient le projet des Quatre Routes comme s'intégrant très favorablement au réseau de méthaniseurs envisagé. La décision est prise et le terrassement est lancé au début de l'été 2017, saison plus propice que l'hiver pour éviter certaines contraintes climatiques liées au froid. Les travaux se poursuivent actuellement avec la construction de la cuve et devraient être terminés l'été prochain. Dans le même temps, s'installeront sur la zone d'activités un hôtel d'entreprises et une brasserie-distillerie. L'énergie thermique produite par l'unité sera acheminée par un réseau de chaleur de 620 m de long vers les entreprises, à un tarif avantageux qui devrait contribuer à l'attractivité de la zone, tout en apportant une solution de traitement et de valorisation de déchets organiques.

Dix agriculteurs engagés dans la démarche

Comme sur le site précédent, des entrepreneurs de la région sont mobilisés sur ce chantier qui aura un effet indirect sur l'emploi local. De même, la majorité du tonnage du gisement de matière sera issu du monde agricole, avec un rayon moyen de collecte et de redistribution inférieur à 10 km. Dix agriculteurs se sont engagés à fournir les effluents d'élevages nécessaires à l'approvisionnement des digesteurs, le reste des intrants étant composé de déchets végétaux collectés auprès des collectivités locales et d'entreprises privées.

Quant à la production d'électricité, elle sera vendue à EDF selon les modalités du contrat de rachat basées sur le décret du 14 décembre 2016. Enfin, l'expérience acquise par l'équipe de Méthajoule sera particulièrement fructueuse pour sécuriser l'exploitation et la maintenance de l'unité qui sera opérationnelle au second semestre 2018. ■

CHANTIER SBZ2

DU BIOGAZ VALORISÉ EN BIOGNV LE PAYS DE SALERS ROULE EN TÊTE

Avec l'annonce gouvernementale de la fin des véhicules diesel et essence à l'horizon 2040, la France s'engage dans la neutralité carbone. Un contexte favorable à l'émergence et la généralisation de nouveaux carburants comme le bioGNV. Valorisé à partir du biogaz produit par les unités de méthanisation, il est 100"% renouvelable. Exploité localement, il apparaît être une solution pour l'autonomie énergétique des territoires et intéresse les collectivités locales implantées en milieu rural, souhaitant développer une économie circulaire.

Dans le Cantal, la communauté de communes du Pays de Salers fait figure de pionnière. Dans le cadre de sa convention TEPCV (territoire à énergie positive pour la croissance verte), elle a décidé de s'équiper de véhicules de ramassage des ordures ménagères et de quelques véhicules « grand public » en location pour les habitants qui rouleront au bioGNV. Ils s'approvisionneront dans un premier temps à la station installée sur le site de méthanisation de Saint-Bonnet puis sur celle de la zone d'activités des Quatre Routes. Cette technique très innovante en sortie directe de l'unité sera effective au printemps 2018, l'objectif étant de pouvoir alimenter à termes d'autres véhicules communaux et agricoles, ainsi que les camions de collecte de Salers biogaz.

UNITÉ DE MÉTHANISATION
DE BESSE-ET-SAINT-ANASTAISE

500 kW
PUISSANCE DU MOTEUR
de **COGÉNÉRATION**

18 EXPLOITATIONS **AGRICOLES**

16 301 tonnes
D'INTRANTS

La commune de Besse-et-Saint-Anastaise, le fonds régional OSER et la société Méthajoule se sont associés pour créer Besse Biogaz, société par actions simplifiée (SAS) dont l'objet est la construction et l'exploitation de l'unité de méthanisation de Besse-et-Saint-Anastaise.

Situation géographique

Territoire majoritairement rural, dominé par l'activité agricole et le tourisme, la commune de Besse-et-Saint-Anastaise fait partie de la communauté de communes du massif du Sancy et du parc naturel régional des Volcans d'Auvergne. La présence de sites majeurs comme Super Besse et le lac Pavin induit des contraintes environnementales et économiques fortes sur le fonctionnement de la cinquantaine d'exploitations d'élevage bovin allaitant et laitier, situées en plein cœur de l'appellation Saint-Nectaire.
La gestion de leurs effluents d'élevage est un sujet particulièrement sensible, la valorisation par épandage ayant un impact sur la qualité des sols et des eaux de surface, marquées notamment par l'apparition d'algues.

Traitement et valorisation des effluents

Utilisant un procédé dit de « voie sèche discontinue », le projet vise à collecter, méthaniser et restituer les effluents agricoles produits par les exploitations de la commune. Parmi elles, dix-huit ont déjà signé une lettre d'engagement permettant à la future unité de sécuriser 100"% de son approvisionnement. Plusieurs digesteurs fonctionneront en parallèle. Ils pourront être chargés et déchargés indépendamment les uns des autres.
La production de biogaz sera valorisée par un moteur de cogénération et l'électricité injectée dans le réseau EDF. La chaleur dégagée pourrait permettre de traiter une partie du lactosérum par évapo-concentration issu de la transformation fromagère à la ferme.

/

‘‘ UNE SYNERGIE D’ACTEURS DANS L’INTÉRÊT DE NOTRE TERRITOIRE ET DES AGRICULTEURS ‘‘

« Cette unité de méthanisation participe d’une réflexion entamée depuis 2014 par la commune de Besse-et-Saint-Anastaise autour d’un projet territorial de soutien à la filière agricole de montagne, reconnue pour la qualité de sa production fromagère et qui fait la fierté de notre région. Nos exploitants sont, en effet, confrontés à une nécessité d’augmenter leur capacité de stockage des effluents bovins et à des difficultés d’épandage, notamment en période hivernale et dans certaines zones naturelles fragiles.

Accompagnés par l’Aduhme, agence de l’énergie et du climat, nous avons confié une étude de faisabilité à la société Méthajoule, spécialiste de la question. Suite à différentes réunions d’informations, les principaux acteurs du territoire, représentés dans un comité de pilotage ont défini en synergie les objectifs attendus.

Parce que l’agriculture est un secteur économique primordial de notre commune, nous avons créé en avril 2016 une régie de défense de l’agriculture de montagne (DAMe). Le projet de méthaniseur s’inscrit parfaitement dans cette volonté forte de soutien à la filière et s’est traduite par notre entrée au capital de Besse Biogaz, future société d’exploitation de cette unité, pour assurer l’ancrage du projet sur la commune.

Grâce à la future unité de méthanisation, les effluents d’élevage seront non seulement traités mais ils seront valorisés sous forme d’électricité, ce qui améliorera le bilan énergétique de la commune. Un partenariat gagnant-gagnant pour l’avenir de notre territoire ! » ■

Lionel Gay / Maire de Besse-et-Saint-Anastaise

Maire de Besse-et-Saint-Anastaise, Lionel Gay est président de la communauté de communes du massif du Sancy et conseiller départemental du Puy-de-Dôme.

UNITÉ DE MÉTHANISATION
DE COSTE CHAUDE

1322 MWh
PRODUCTION de **CHALEUR** / an

7 439 m³
LISIER PRODUIT
SUR LE SITE (m³/an)

L'ÉNERGIE THERMIQUE
PRODUITE SERA UTILISÉE À
70%
par la **COOPÉRATIVE**

La société coopérative agricole de Coste Chaude est située sur la commune de Léotoing, en Haute-Loire. Créée en 1980, elle fait partie du groupe Altitude qui en assure la direction et la gestion. Maternité collective, elle produit 25 000 porcelets de qualité par an.

Originalité du projet

Porté par une structure coopérative qui constitue déjà une mutualisation de moyens de production, ce projet présente intrinsèquement une dimension multi-partenariale. Implanté à proximité de la maternité collective de porcelets, sur le lieu-dit Coste Chaude, il s'inscrit sur un territoire rural, dominé par l'activité agricole. L'unité de méthanisation fonctionnera avec les effluents générés sur place (plus de 70% des intrants), des fumiers bovins complétés par des déchets verts et des résidus de paille déclassée. Un procédé liquide en infiniment mélangé est donc parfaitement adapté à ce gisement. Le digestat produit sera valorisé par épandage sur les parcelles des prêteurs de terre déjà inclus dans le plan d'épandage de la coopérative.

Objectifs et enjeux

- Accompagner les évolutions techniques de la structure dans son ensemble afin d'améliorer les conditions d'élevage.
- Participer à l'autonomie énergétique du site en fournissant de l'eau chaude via une valorisation du biogaz par co-génération.
- Réduire l'impact environnemental de la coopérative et pérenniser son économie.
- Créer une source de revenu issue de la production énergétique.
- Réduire l'émission d'odeur des effluents en leur apportant un traitement et diminuer les gaz à effet de serre.

UN PROJET TERRITORIAL, ENVIRONNEMENTAL ET SOCIÉTAL

Olivier Voisin / Groupe Altitude

Olivier Voisin est directeur général du groupe Altitude depuis 2014. Ce groupe coopératif accompagne ses 11 000 adhérents sur la partie agricole (services en matière de collecte d'animaux, de céréales et de lait) et agroalimentaire (abattoirs et usines de transformation).

La future unité de méthanisation de Coste Chaude, en Haute-Loire, sera la première associée à un porteur de projet privé, le groupe coopératif Altitude. Pour Olivier Voisin, son directeur général, ce partenariat bâti sur des valeurs communes de valorisation territoriale pourrait en appeler d'autres.

Comment est née l'idée de l'unité de méthanisation de Coste Chaude ?

« Groupe coopératif agricole et agroalimentaire, Altitude est très en phase avec les questions de territoire, de gestion des déchets et de production d'énergie. Il était donc assez naturel que nous nous intéressions à la méthanisation. Dès la première entrevue avec Méthajoule, nous avons imaginé des terrains d'entente. Nous avions à l'époque, plusieurs idées en tête, sur des zones géographiques et des secteurs d'activités différents. Nos équipes d'experts ont travaillé ensemble pour évaluer quatre sites identifiés et se sont mises d'accord sur le choix de la maternité collective de porcelets de Coste Chaude, en Haute-Loire, comme projet le plus opportun. »

Ce projet a-t-il été bien accueilli par vos adhérents ?

« À la première lecture, une unité de méthanisation nécessite une expertise, un savoir-faire et une mise de fonds qui peuvent paraître à certains plus difficiles d'accès qu'un projet de photovoltaïque. Avec un peu de pédagogie et d'accompagnement, ils se rendent vite compte de l'intérêt pour eux d'être acteur de cet écosystème. Ce projet a d'autant plus de sens pour Altitude qu'il se démarque par sa dimension collective, territoriale et environnementale, trois caractéristiques complètement en phase avec les attentes de nos adhérents et avec les valeurs de Chadasaygas sur lesquelles nous nous rejoignons. »

Quel est son principal avantage ?

« La dimension de l'unité est parfaitement adaptée à la taille de son territoire et c'est ce que nous recherchions en premier lieu. En s'inscrivant dans un concept d'économie circulaire, ce modèle technique et économique sera facilement maîtrisable avec un approvisionnement local en intrants à partir du lisier porcin de la maternité, d'effluents d'élevages des alentours que viendront complétés des déchets verts et de la paille déclassée. La restitution du digestat se fera quant à elle par épandage sur des parcelles de nos agriculteurs, situées à proximité du site. L'autre atout majeur de ce projet de méthanisation est de renforcer l'image territoriale, responsable et sociétale de notre filière porcine et ce, dès son premier maillon. »

Ce premier partenariat entre Altitude et Méthajoule est-il amené à se poursuivre sur d'autres sites ?

« Nous considérons ce premier partenariat comme un galop d'essai et si l'expérience est concluante, ce que nous avons toutes les raisons d'espérer, nous voudrions pouvoir intégrer une proposition de service méthanisation à destination de nos adhérents ou appliqué aux outils de la coopérative en propre. Nous sommes dans une démarche originale qu'il serait très intéressant de poursuivre sur d'autres projets d'unités, qui, à ma connaissance, sont sans équivalent associés à un groupe comme Altitude, ayant vocation à investir pour et sur son territoire. » ■

" LE TERRITOIRE DÉTIENT LA RESSOURCE ET, EN LA VALORISANT PAR SA TRANSFORMATION, EN FIXE LA VALEUR. "

Michel Teyssedou, Président du syndicat départemental d'énergies du Cantal

Cécile Thébault / SOFIMAC Partners

Directeur des participations au sein de SOFIMAC Partners, Cécile Thébault coordonne l'équipe « capital innovation ». Elle a en charge l'investissement et le suivi d'un portefeuille d'activités spécialisé dans les biosciences. Elle est également associée dans la société des cadres.

SOFIMAC Partners est une société de gestion multirégionale et indépendante, agréée par l'autorité des marchés financiers (AMF) et spécialisée dans l'expertise et la proximité territoriale. Elle fait partie du groupe SOFIMAC qui s'est fortement développé depuis sa création à Clermont-Ferrand, à la fin des années 1970, en élargissant sa zone de rayonnement géographique, tout en restant proche des partenaires sociaux et économiques régionaux.

En intervenant dans la levée de fonds réalisée cette année par Chadasaygas, la société de gestion SOFIMAC Partners affiche clairement son soutien à un groupe remarqué pour son expertise technique et financière sur un marché industriel à fort potentiel. Pour Cécile Thébault, directeur des participations, ces compétences sont d'autant plus rares qu'elles servent un écosystème territorial extrêmement vertueux.

Groupe indépendant, SOFIMAC Partners est une société de gestion multirégionale organisée en deux grands pôles d'activités afin de couvrir l'ensemble des besoins des entreprises. Elle accompagne de jeunes PME innovantes d'un point de vue technologique, grâce à des fonds dédiés et celles qui, en croissance, nécessitent un capital développement sur des secteurs plus traditionnels. « Le dossier Méthajoule était un peu à la confluence des deux et il a bénéficié de plusieurs véhicules d'investissements » explique Cécile Thébault, directeur des participations. Amené à gérer des fonds apportés par les collectivités publiques, SOFIMAC Partners a ainsi développé une ingénierie financière lui ayant permis d'obtenir la gestion de JEREMIE, dispositif doté par le fonds européen de développement régional (FEDER) et abondé par la région Auvergne.

Faire levier sur d'autres investisseurs

« Nous suivons l'évolution du groupe depuis sa création et avons été sollicités par Olivier Bouttes en 2016, dans le cadre d'une levée de fonds sur la partie méthanisation. Après une expertise et un passage en comité, il a été décidé d'apporter 200 000€ par l'intermédiaire de JEREMIE Financement. Nous avons ensuite contribué, au deuxième trimestre 2017, à une opération financière plus importante, pour laquelle sont intervenus les actionnaires et

‘‘ UNE VITRINE POUR CONVAINCRE DE FUTURS PARTENAIRES ’’

Michelin Développement. » Cette participation de 510 000€, réalisée pour le compte de JEREMIE CAP PME est arrivée à un moment clef du développement de la société. « Cette levée de fonds de 950 000€ visait clairement à accélérer le déploiement de cette technologie de pointe, avec pour objectif l'implantation d'une quinzaine d'unités dans les cinq ans. Dès lors que les premières retombées économiques auront été démontrées, elle servira de levier pour d'autres investisseurs. C'est tout l'enjeu du site de Saint-Bonnet-de-Salers, véritable vitrine du groupe et première preuve du concept dans des conditions réelles d'exploitation. Parfaitement intégrée à son environnement, elle devrait réussir à convaincre de futurs partenaires. »

Une stratégie en deux axes

Si l'ancrage territorial de Chadasaygas est très important pour SOFIMAC Partners, Cécile Thébault met également en valeur « la multiplicité et la complémentarité des compétences techniques d'une équipe très structurée, en termes de gestion de projets et de connaissances scientifiques. Elle est, de plus, positionnée sur un secteur industriel qui bénéficie en France d'un marché avéré, ce qui a favorablement influencé notre décision de financement. » Pour cette spécialiste de l'investissement, toute la pertinence de ce savoir-faire en interne se matérialise par le positionnement du groupe sur la partie bureau d'études. « En travaillant aussi pour le compte de tiers, aucun fonds propre n'est engagé et la société en retire une source de revenus. Nous avons été convaincus par cette stratégie combinant les deux activités. Maîtriser, d'une part, le fonctionnement de la technologie pour étudier des projets financés par d'autres, tout en menant, en parallèle, le lancement d'unités de méthanisation en tant qu'actionnaire et exploitant. Cette position va apporter à Méthajoule les moyens d'optimiser les sites à venir en se servant des retours du terrain. »

La preuve du concept

Autre force soulignée, la capacité d'unir et d'intégrer les filières locales autour des projets.

« Le concept d'unité de moyenne puissance est très adapté aux besoins des territoires. Le potentiel d'intrants a été bien étudié. Il existe un fort engouement local qui reflète la capacité d'intégrer les filières et de mettre en réseaux les différents acteurs, les exploitants agricoles s'étant engagés à respecter, par contractualisation, une charte réglementaire et sanitaire qui bénéficiera à tous. Il est rare d'avoir tous ces ingrédients réunis dans un seul projet industriel. » À la demande territoriale correspond donc une solution technique qui va être particulièrement observée dans les semaines à venir. « Cette levée de fonds et la mise en exploitation du premier site vont être des références majeures pour la suite. La réalisation de l'unité de Saint-Bonnet-de-Salers est une première en soi qui démontre toute la capacité de Méthajoule de transformer une étude en réalisation concrète, par un plan de financement réussi. » Une étape déterminante pour les prochains investisseurs industriels et financiers. ■

Stéphane Servantie représente le groupe Michelin à la Chambre de commerce et d'industrie territoriale où il a été élu 1er vice-président et à la Chambre régionale de commerce et d'industrie comme secrétaire du bureau. Cette représentation dans l'économie locale complète son implication et son action au sein de Michelin Développement, entité dédiée à l'accompagnement d'entreprises pourvoyeuses d'emplois et d'attractivité pour les territoires.

Créé par Michelin en 1990, comme vecteur de sa démarche de développement durable, Michelin Développement a pour objectif de favoriser l'essor économique des régions dans lesquelles ses usines sont implantées. Il offre ainsi aux entreprises en création ou en expansion, situées sur ces territoires, une aide technique et financière en liaison avec les acteurs économiques locaux.

‘‘ TOUS LES VOYANTS SONT AU VERT ’’

Stéphane Servantie / Michelin Développement

Première entreprise suivie par Michelin Développement dans le secteur de la méthanisation, le groupe Chadasaygas réunit pour Stéphane Servantie, chargé de mission, tous les critères de réussite. Ancrage territorial, création d’emplois au niveau local, esprit d’innovation et développement durable, le projet industriel a convaincu ce fin connaisseur de l’économie régionale.

Comment choisissez-vous les PME que vous allez suivre au sein de Michelin Développement?

« Nous travaillons avec des chargés de développement économique locaux en charge de l’accompagnement à la création et au financement d’entreprises. Le conseil régional, les CCI, les plateformes locales Initiative, Auvergne Active, différentes banques et experts-comptables nous font connaitre des entreprises ayant pour ambition de créer de l’emploi. Mon rôle est d’animer ce réseau qui m’apporte des dossiers de PME, amenées à participer au développement économique territorial autour de nos usines. »

Quel accompagnement leur proposez-vous ?

« Pour accompagner ces entreprises, nous disposons de deux outils dans le domaine financier et l’appui technique. Le premier revêt la forme d’un prêt participatif de société privée à société privée, au taux attractif et calculé en fonction du nombre d’emplois que la société pense créer dans les trois ans. C’est une avance remboursable et non une prise de participation. Le second consiste en du mécénat de compétences puisque nous leur proposons, à titre gracieux, les conseils d’ordre juridique, social ou organisationnel d’experts du groupe Michelin, sur des sujets bien précis, susceptibles de bloquer leur développement à un moment donné. »

Être présent aux côtés du groupe Chadasaygas a-t-il été pour vous une évidence ?

« Quand Olivier Bouttes m’a parlé de son projet, il était évident qu’il rentrait dans le spectre d’actions de Michelin Développement. Il réunit le côté industriel et territorial que nous recherchons, tout en mettant en avant la création d’emplois et l’innovation. Il favorise de plus l’essor des nouvelles énergies qui intéressent potentiellement le groupe que je représente ! Nous avons donc décidé de monter deux dossiers d’accompagnement : un pour Michelin Développement et un autre avec le Fonds Mutualisé de Revitalisation (FMR 63) que j’ai défendu en tant qu’élu de la Chambre de commerce et d’industrie (CCI) du Puy-de-Dôme. Chadasaygas va donc bénéficier de ces deux aides. »

Quel regard portez-vous sur l’avenir de la société ?

« Pour qu’une société réussisse, plusieurs paramètres doivent être réunis. Il faut l’idée, quelques capitaux, une équipe dirigeante compétente dans tous les domaines et capable de s’entourer des bonnes personnes, ainsi qu’un réseau pour fédérer les acteurs concernés. À mon avis, Chadasaygas, qui s’appuie sur un comité de direction solide, réunit tous ces critères. Le positionnement est bon et les perspectives paraissent très positives. Nous allons suivre le groupe sur six ans, jusqu’à la fin du remboursement, et nous lui souhaitons tout le meilleur avenir possible. » ■

LA MÉTHANISATION EST AU CŒUR DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Jérôme d'Assigny / Directeur régional Auvergne-Rhône-Alpes ADEME

Une utilisation efficiente et renouvelée de nos ressources

En cherchant à reproduire le principe inspiré des écosystèmes selon lequel « la nature ne produit pas de déchets », l'économie circulaire participe à la transition vers un système plus sobre et plus efficient en termes de gestion des ressources naturelles et permet de lutter contre le changement climatique, en diminuant les émissions de gaz à effet de serre.

Avec l'ambition de permettre une croissance économique découplée de la consommation des ressources non renouvelables et des impacts environnementaux associés, ce concept est un vecteur de développement très attractif. L'ADEME définit un cadre qui répartit son déploiement opérationnel en trois domaines et sept piliers d'actions pouvant se répondre les uns les autres et désormais bien connus des maîtres d'œuvre de la circularité.

Le cadre du déploiement opérationnel de l'économie circulaire, défini par l'ADEME, en trois domaines et sept piliers d'actions.

Une logique de développement pour les acteurs économiques et les territoires

Les entreprises sont des acteurs majeurs de cette transition : elles gagnent en compétitivité en intégrant des process moins polluants et plus efficients en consommation de ressources, en concevant de nouveaux produits, environnementalement plus performants.

Elles font aussi évoluer leurs modèles économiques en orientant leurs offres sur la performance d'usage, l'allongement de la durée de vie des produits, le déploiement de services ajoutés, à la fois dématérialisés et créateurs d'emplois locaux, ce qu'on appelle aujourd'hui l'économie de la fonctionnalité. L'économie circulaire se révèle donc une formidable opportunité pour l'ensemble des acteurs d'un territoire (citoyens, collectivités, entreprises) de renouveler leurs activités, d'innover, de créer des partenariats et des synergies qui feront que les solutions trouvées seront d'autant plus pertinentes et pérennes demain. La logique circulaire est non seulement vertueuse pour la planète mais aussi créatrice au niveau local de perspectives de développement et de richesses nouvelles pour nos territoires, à la fois économiques et sociales, génératrices d'emplois et de coopérations fructueuses entre les différentes sphères socio-économiques.

La méthanisation : des projets emblématiques de l'économie circulaire

Pour l'ADEME, la méthanisation est une filière aux bénéfices multiples et simultanés, tant en termes environnementaux (traitement des déchets organiques, production d'énergie renouvelable, réduction des émissions de gaz à effet de serre...) qu'économiques, avec des modèles de développement complémentaires les uns des autres (diversification agricole, projets territoriaux multi-flux, bioraffinerie industrielle). Elle contribue à l'atteinte des objectifs fixés par la loi de transition énergétique pour la croissance verte et la loi de programmation pluriannuelle de l'énergie.

Pour être compétitive, la méthanisation doit aujourd'hui concilier des aspects de nature économique (modèles pérennes de gestion des déchets et de valorisation du biogaz et du digestat), technique (formulation méthanogène, performance et sûreté des process, injection du biométhane...), environnementale (répartition des gisements mobilisables, inscription dans les planifications énergétiques et de valorisation de la biomasse, plus-value agronomique...) et sociale (acceptabilité des installations, multi-partenariats, dynamiques agricoles et urbaines...). Par l'importance des flux de ressources qu'elle capte et produit, ainsi que par le nombre croissant des acteurs qui constituent sa chaine de valeur, la méthanisation est au cœur de l'économie circulaire. Chaque projet de méthanisation, s'inscrivant souvent dans des logiques d'écologie industrielle et territoriale, devient une source de richesse pour le territoire sur lequel il est implanté. ■

L'ADEME est opérateur de l'État pour la transition énergétique et écologique. Ses domaines d'action privilégiés sont l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables ou de récupération d'une part, et l'économie circulaire d'autre part, c'est-à-dire une économie résiliente, basée sur une consommation sobre des ressources naturelles et une valorisation accrue des flux de matières premières incomplètement utilisées, de produits usagés ou de déchets.

Au-delà des aspects techniques, le défi de la circularité appelle une mobilisation générale de tous les acteurs : citoyens, collectivités, entreprises, associations... C'est pourquoi l'ADEME encourage et soutient les politiques globales et transversales des territoires, capables de porter une vision résolument évolutive de la gestion de leurs ressources et d'embarquer dans cette transition l'ensemble des acteurs locaux.

ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

LA MÉTHANISATION OCCUPE UNE PLACE DE CHOIX DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les territoires obéissent à une alchimie complexe. En tant qu'agriculteur, élu local et président du syndicat départemental d'énergies du Cantal, Michel Teyssedou le sait mieux que personne. Face à l'urgence de la transition énergétique, la méthanisation pourrait bien transformer les ressources rurales en pépites d'avenir. Une formule pour qu'autonomie ne rime pas forcément avec autarcie et que l'économie circulaire ouvre la voie d'une nouvelle ère.

Pourquoi est-il urgent de défendre la méthanisation ?

« Il faut partir d'éléments contextuels. Le département du Cantal compte 140 000 habitants et 550 000 bovins. Une telle densité animale offre une grande quantité de ressource qui, mise au service d'une production d'énergie, s'inscrirait dans une démarche responsable de développement durable. La transition énergétique est absolument indispensable car nous sommes les emprunteurs des générations futures. Nous leur devons un certain nombre d'évolutions qui leur seront le moins défavorables possibles et la méthanisation en est une. »

Quelle place tient-elle dans l'offre énergétique du Cantal ?

« Pour l'instant, elle en est à ses débuts et l'unité de Saint-Bonnet-de-Salers a valeur de référence, dans la mesure où elle a su convaincre les différents acteurs de l'écosystème, et en premier lieu les agriculteurs qui détiennent la ressource. Ils sont en train de mesurer tout l'intérêt sanitaire pour leur cheptel d'une stratégie garantissant la qualité des effluents dans le processus de méthanisation. Dès que la démonstration sera faite que le digestat apporte des valeurs fertilisantes à un coût d'utilisation très compétitif, les comportements des éleveurs seront d'autant plus favorables à la généralisation de la méthode. »

Comment votre syndicat peut-il œuvrer à la promotion de la méthanisation ?

« Tout ce qui participe à développer l'autonomie énergétique du territoire est pour nous une source d'intérêt prospectif. Notre département dispose d'un potentiel six fois supérieur à ses besoins de consommation. Fort de ce constat, soit on choisit de valoriser cette énergie excédentaire en la vendant directement à des fournisseurs, soit on préfère l'utiliser dans des boucles locales, au service de stratégies territoriales. C'est ce qu'ont expérimenté avec succès les départements savoyards à partir de l'énergie hydraulique. Le Cantal peut lui aussi s'inscrire dans une logique de création de richesses et de production de fiscalité au profit des collectivités. D'autant que ces opportunités nouvelles sont de mieux en mieux comprises et partagées par les différents acteurs, privés ou publics, qui concourent à la défense et au développement du territoire. »

Quelle est votre vision de l'avenir des territoires ruraux ?

« Mon activité professionnelle et mon regard d'élu local me confirment dans l'idée que le territoire est une alchimie complexe. Elle consiste à privilégier la conservation des paysages tout en

incitant la production d'énergies renouvelables, à développer des cadres de vie attractifs pour les habitants tout en générant de nouvelles ressources économiques, à trouver des solutions fiscales tout en favorisant l'implantation d'entreprises. Tous ces paramètres rentrent en ligne de compte pour l'avenir du monde rural. »

L'idée que la création de valeur revienne d'abord aux territoires est-elle compatible avec un développement industriel ?
« Le territoire détient la ressource et, en la valorisant par sa transformation, en fixe la valeur. Comprendre ce raisonnement en accompagnant l'évolution des comportements permettra de soutenir un nouveau modèle économique qui privilégiera des cohérences d'autonomie, sans forcément conduire à l'autarcie. Et il est clair que ce modèle n'existera pas sans une dimension industrielle. »

Des territoires comme le Cantal qui ont su préserver leur environnement vont-ils être à la pointe de ce nouveau modèle économique ?
« Dans la vie, aux périodes de « vaches maigres » succèdent toujours des moments où si on a la capacité de comprendre les évolutions et d'en tirer profit, on peut avoir un retour positif du balancier. Nous sommes un peu dans cette ère nouvelle. Tous ceux qui ne voudront pas s'adapter sont amenés à disparaître et tous ceux qui auront envie d'exister sauront s'adapter. Mon sentiment est que les populations sont plus prêtes qu'on ne le pense à s'investir dans des mutations profondes qui préserveront l'avenir de leurs enfants et de leurs petits-enfants. » ■

Michel Teyssedou / Président du SDE du Cantal

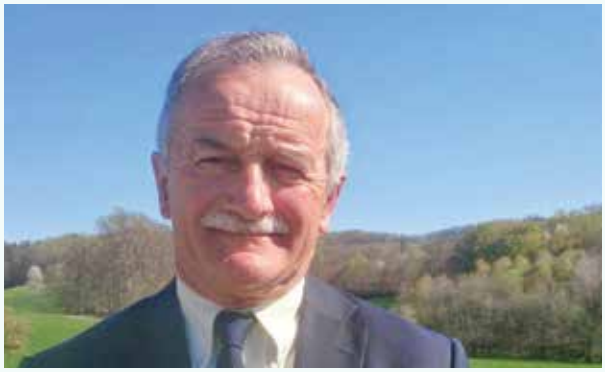

Agriculteur depuis 40 ans, Michel Teyssedou a exercé de nombreuses responsabilités au sein de sa profession. Élu local depuis 1977, il est maire de Parlan et président depuis cette année de la nouvelle communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne qui recouvre 51 communes. Il préside également le syndicat départemental d'énergies du Cantal (SDE) depuis 2014.

SOUS L'ŒIL DES MÉDIAS

Tournage Vues d'Auvergne, 2017

"Travaillons sur les matières premières, il y a des perspectives !"

L'industrie et la nature peuvent s'aimer et produire ensemble de belles choses. C'est ce qu'a voulu montrer la chambre de commerce et d'industrie du Cantal lors d'une table ronde organisée le mercredi 22 mars à Saint-Bonnet-de-Salers sur le thème du développement durable.

Au cœur des territoires

"Il n'y a pas de fatalité dans le Cantal, a martelé Bernard Villaret, président de la CCI. On a des sources d'industrie latentes, on a un avenir industriel : travaillons sur les matières premières, il y a des perspectives." Le Cantal ne manque pas en effet de ressources naturelles : bois, agriculture, micro-organismes,… "L'intérêt, c'est que c'est une valorisation très locale qui permet d'ancrer les entreprises au cœur du territoire", a souligné Olivier Bouttes, vice-président de la CCI du Cantal et président de la société Méthajoule. Démonstration exemplaire avec l'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers qui vient d'entrer en fonctionnement (lire ci-dessous). Autre exemple avec Biovitis à Saint-Étienne-de-Chomeil (lire en page 19) qui produit et commercialise des cocktails microbiologiques à base de bactéries et de champignons bénéfiques pour l'agroalimentaire, l'agriculture, la pharmacie et l'environnement. Exemple aussi avec la scierie Bonhomme à Arpajon-sur-Cère spécialisée dans le bois d'œuvre et qui a co-créé Bois énergie 15 puis Avenir Bois Énergie pour valoriser dans tout le département les sous-produits de son activité via la filière chaudière au bois. Cette valorisation primaire ou secondaire des matières premières a également une vertu : inciter les industries à évoluer et à innover pour produire de la croissance verte. "Nous avons tissé un partenariat avec la société Méthajoule, car je suis persuadé que la construction des unités de méthanisation est une filière industrielle d'avenir", a ainsi confié Philippe Matière, PDG de l'entreprise du BTP éponyme.

Le Cantal est plein de ressources naturelles qui, bien exploitées, peuvent permettre aux industries de créer de la richesse et des emplois, ont démontré les intervenants de la table-ronde.

Des emplois non-délocalisables

Enfin, l'industrie qui valorise les matières premières locales devient un outil de développement économique et d'aménagement du territoire en maintenant, voire en créant, des emplois fixes et pérennes. "La coopérative de Saint-Bonnet permet à 60 exploitations laitières du pays de Salers de vivre de leur production. Elle emploie aussi 20 salariés", a illustré Daniel Fruquière, président de la coopérative. "Une nouvelle industrie innovante, responsable et durable, se construit aujourd'hui, a conclu la sous-préfète de Mauriac, Sibylle Samoyault. Je suis convaincue que les industries du Cantal sont prêtes à relever les défis auxquels elles sont confrontées."

Nouvelle industrie Innovante, responsable et durable.

CHRISTEL JAHNICH/APAP

PROMOTION Septième édition de la Semaine de l'industrie sous le signe de l'écologie.

L'industrie "verte", des emplois pour demain

Certes, l'industrie sera toujours faite de machines et d'usines, mais elle innove et s'inscrit dans le futur. "La Semaine de l'industrie est là pour faire découvrir aux jeunes les métiers et les formations de la filière, a rappelé Bernard Villaret, président de la CCI. L'industrie, ce ne sont pas des friches, ce sont de nouveaux sites créateurs de richesse et d'emplois." Cette année, la manifestation était placée sous le dénominateur commun de la valorisation industrielle des ressources naturelles. "Nous recrutons dans les métiers de technicien en production, mais aussi des ingénieurs et des docteurs, sans oublier l'administratif, la logistique et le commercial", a indiqué Fanny Terrisse, responsable recherche et développement à Biovitis. "Le spectre de métiers d'avenir est très large, a confié pour sa part Maxime Bonhomme de la scierie Bonhomme. De l'extraction forestière à la transformation, le transport,… il y a du potentiel." Enfin, pour Philippe Matière, "en chaudronnerie ou en soudure, on peut démarrer en apprentissage. Pour l'encadrement, on recrute surtout des BTS et des DUT, on compte sur l'adaptabilité et le niveau pratique. Il y a de quoi faire de belles carrières et nous recherchons aussi bien des hommes que des femmes !"

VISITE Illustration du projet de valorisation d'une ressource naturelle dans le Cantal.

Du biogaz à Saint-Bonnet-de-Salers

Les premiers casiers de fumiers ont été chargés il y a une dizaine de jours et ils sont en pleine production de méthane. Ne manque que le raccordement à EDF pour que le premier moteur de 250 KW transforme le biogaz en électricité et en chaleur, dont une partie sera redistribuée à la coopérative laitière. Chaque année, l'unité de méthanisation de Saint-Bonnet-de-Salers va digérer 11 000 tonnes d'intrants, dont 75 % issus du monde agricole et le reste de déchets verts en provenance de jardineries et des collectivités (pays de Salers et Sumène-Artense). Dans un rayon de dix kilomètres, neuf agriculteurs sont collectés. Après méthanisation, ils récupéreront un compost à haute valeur fertilisante pour l'épandage et percevront en moyenne 2 à 4 000 € de revenu par an.

Initié par le pays de Salers, le projet porté et géré par la société Salers Biogaz en partenariat avec Méthajoule, a représenté un investissement de 3,6 M€ avec 400 000 € d'aides européennes et 188 700 € de l'Ademe. "La particularité de ce projet, c'est qu'il est parfaitement dimensionné pour le territoire, a indiqué Jean-Michel Louvradoux, patron de Salers Biogaz. C'est la concrétisation d'un modèle de développement novateur de méthanisation agricole dans un contexte d'élevage en moyenne montagne."

Les élèves du lycée professionnel de Mauriac en classe de BTS ont assisté à la visite du méthaniseur puis à la table-ronde.

L'Union du Cantal, 29 mars 2017

ÉCONOMIE ■ Les effluents d'élevage pourraient être utilisés pour produire cette source d'énergie non-polluante

Un projet de production d'hydrogène

La Montagne, 30 août 2017

ÉNERGIE ■ Des explorations débutent pour savoir si Riom pourrait accueillir une centrale géothermique

Un trésor sous la terre de la Limagne ?

Deux sociétés lancent une échographie des sols de la Limagne, dans l'espoir d'y trouver des sources de chaleur. La zone serait prometteuse…

Grégoire Nartz
gregoire.nartz@gmail.com

A partir de la mi-février, les habitants du secteur de Riom vont voir passer sur leurs routes un bien étrange convoi. Trois ou quatre camions, en file indienne, vont sonder le sous-sol pour en tirer une cartographie. Le but : savoir si la plaine de la Limagne pourrait accueillir, à terme, une centrale électrique géothermique.

■ ***Un sous-sol potentiellement porteur pour la géothermie.*** La profusion de sources thermales dans la région serait un indice… Deux entreprises, Electerre de France et Fonroche géothermie, se sont lancées dans l'exploration du sous-sol de la Limagne, avec le projet d'en exploiter la

PROSPECTION. Les camions sont dotés de plaques qui vont faire (légèrement) vibrer le sol. Au bord de la route, des capteurs recueillent les ondes renvoyées du sous-sol. Les données sont ensuite traitées pour obtenir une échographie du sous-sol et savoir où capter la chaleur souterraine. PHOTO DR

L'INFO EN PLUS

COMMENT FONCTIONNE LA GÉOTHERMIE ?

Le principe de base de la géothermie est d'exploiter la chaleur que la terre émet naturellement, pour la transformer en énergie. Différents systèmes existent selon la profondeur recherchée et l'utilisation de cette énergie. En ce qui concerne le projet de Electerre et Fonroche sur Riom, on parle de géothermie profonde. Sous la forme envisagée pour un éventuel projet sur le secteur, deux forages allant jusqu'à 3.800 mètres sous la surface seraient réalisés. L'un des deux capte l'eau en profondeur, le second la renvoie sous terre une fois la chaleur récupérée en surface. C'est dans le socle granitique sous le bassin sédimentaire de la plaine de la Limagne, que vont s'insérer ces deux longs ouvrages. Les forages auraient pour cible des failles et des zones fissurées du socle granitique où s'infiltre de l'eau. Plus on descend, plus la chaleur augmente. On va donc pomper de l'eau qui côtoie des roches à plus de 200 C°.

La Montagne, 23 janvier 2017

LES MOTS DE LA FIN

autonomie énergétique

valorisation territoriale

identité

synergies

alchimie

économie circulaire

chaleur

innovation

filières

levier de croissance

traitement d'effluents agricoles

écosystème

bioGNV

accompagnement

transversalité

mobilité de demain

développement durable

partenariat

ressources locales

projet industriel

cohérence

GROUPE CHADASAYGAS, L'AVENIR NOTRE TERRE

GROUPE Chadasaygas

www.chadasaygas.fr

Siège social :
4 place Malouet
63200 Riom

méthajoule

www.methajoule.fr

Siège social :
Rue du couvent
15140 Salers

electerre de France

www.electerre.fr

Siège social :
Village d'entreprises Rozier Coren
15100 Saint-Flour

TerraJOULE

Siège social :
Village d'entreprises Rozier Coren
15100 Saint-Flour

4 place Malouet 63200 RIOM

Tél : 04 73 97 63 01 / Fax : 04 73 97 64 85

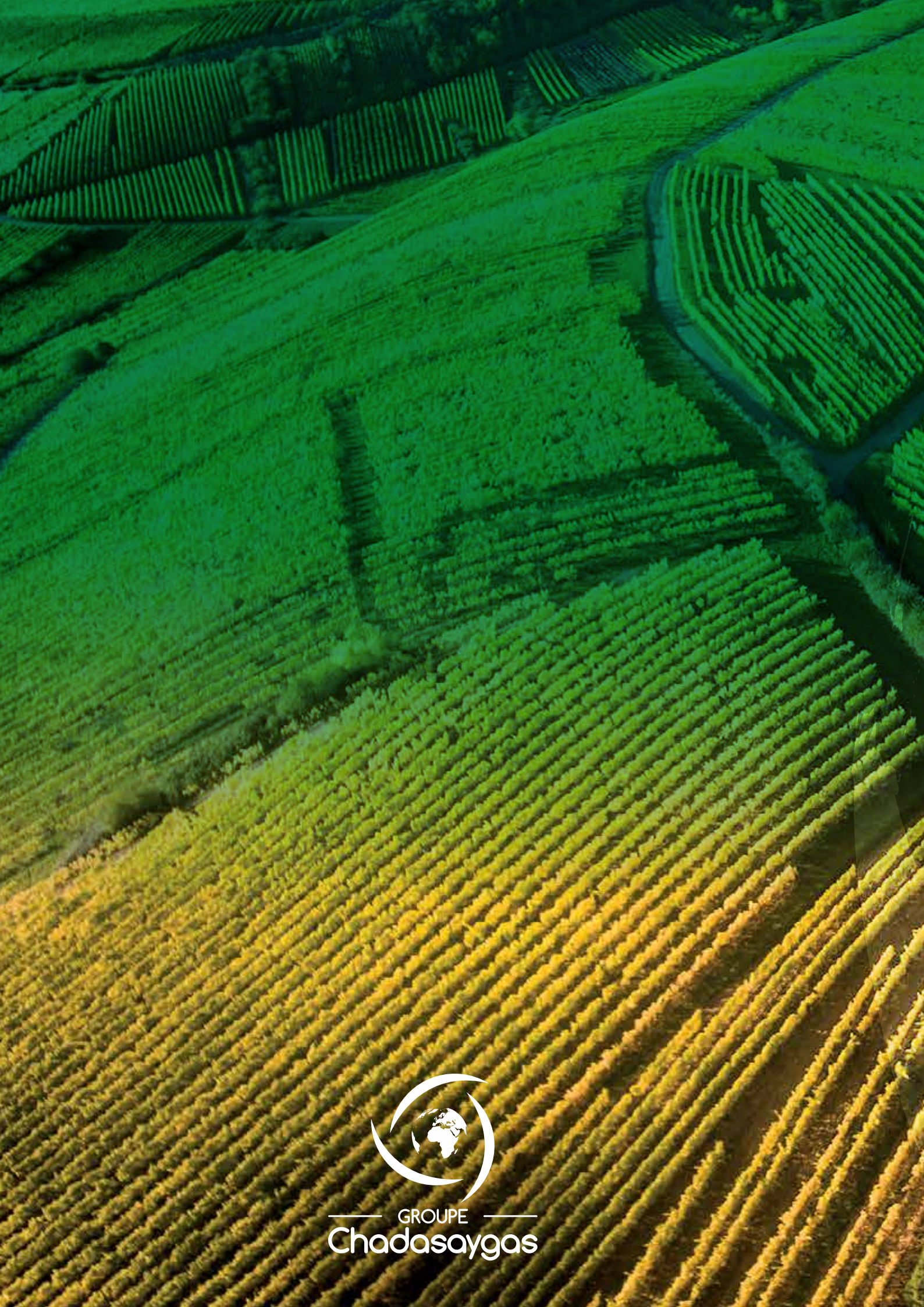

GROUPE
Chadasaygas